Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS			PUBLICITÉ		
Par la Poste. Un An	20 francs.		Annonces	la ligne	0,40
Six Mois	10 —		Réclames	—	0,75
Trois Mois	5 —		Faits-divers	—	1,50
Départem. non-limitrop. et Etrang., port en sus			Locale	—	3,00

PETIT CALENDRIER

Mardi 5. — **Saint-Télesphore.** — Adoration : Maubeuge (Hospice), Beaurieux.
Soleil : Lever, 7 h. 55 ; coucher, 4 h. 15. — Lune : Lever, 7 h. 39 ; coucher, 9 h. 05.

Mercredi. — **L'Epiphanie.** — Adoration : Berlaimont, Bousbecq (ador. noct.)
Soleil : Lever, 7 h. 55 ; coucher, 4 h. 16. — Lune : Lever : 8 h. 56 ; coucher, 9 h. 43.

TEMPÉRATURE

LILLE, le 4 janvier

Minimum, nuit, abrité....... —2·0
— — découvert.... —3·6
Surface du sol, 8 h. du matin. 3·6
A 1 mètre de profondeur.... 3·6
De l'air à l'ombre........ 3·6
Maximum, jour, à l'ombre.... 5·0
— — au soleil.... 5·8

Etat hygrométrique,(8 h. m.)..%.
Etat du ciel : Couvert.
Direction du vent : S.

BAROMÈTRE. — Le 3 janvier (8 h. matin) la pression était de *761* m/m ; le 5 janvier 1904 (8 h du matin) la pression est de :

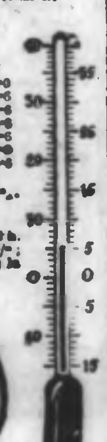

DÉPÊCHES DE LA NUIT

La mort de la princesse Mathilde

Le corps de la princesse Mathilde a été mis en bière en présence de la princesse Clotilde, de la duchesse d'Aoste, etc.

Le cabinet de travail de la princesse a été transformé en chapelle ardente ; le corps y est exposé mais quelques intimes, seuls, sont introduits.

Le général Bonaparte a enfin reçu l'autorisation de se rendre à Paris. Voici le texte de la dépêche qu'il a adressée :

» Je ne puis qu'exprimer l'immense douleur que je ressens et les regrets profonds que j'éprouve de n'avoir pu partir plus tôt, retenu par mon service et les *exigences de la situation en Extrême-Orient.* Je partirai cependant ; l'autorisation de l'empereur m'est parvenue et j'arriverai certainement le lundi 12 par le Nord-Express. »

UN PRIMAT D'AMÉRIQUE

New-York (sous réserves). — Le 31 janvier doit avoir lieu, à Washington, une réunion de prélats américains de l'église catholique pour discuter le projet de création d'un primat en Amérique.

La désignation du cardinal Gibbons est considérée comme certaine.

Encore un théâtre incendié
EN AMÉRIQUE

L'opéra de Mount-Sterling, dans l'état de Kentucky a été détruit par un incendie.

Heureusement, on ne jouait pas à l'heure où le feu a éclaté.

Deux pompiers ont été tués en coopérant au sauvetage.

CONTRE L'ARMÉE

Après l'Eglise, l'armée ; après le prêtre, le soldat.

Les attaques à l'armée et aux officiers deviennent chaque jour plus fréquentes et plus acharnées.

Tandis que le général Peigné interdit aux soldats l'entrée des maisons où il y a un prêtre pour les recevoir et causer amicalement avec eux ;

Tandis que ce chef politicien inflige des jours de consigne et même de prison aux militaires qui vont faire visite à ce prêtre, en son domicile privé, où pourtant ils ne reçoivent que des conseils d'obéissance et de discipline, — la propagande antimilitariste s'exerce librement aux abords et à l'intérieur des casernes.

— On chante couramment l'*Internationale* dans les chambrées, nous disait ces jours-ci un soldat revenu en permission de nouvel an.

On colporte librement les journaux, brochures et chansons où les officiers sont traînés dans la boue.

Et le jury de la Seine, comme celui de l'Yonne, acquitte les sans-patrie qui insultent le drapeau.

Et cette propagande s'exerce sous toutes les formes, dans tous les milieux.

C'est ainsi qu'un de nos amis nous communiquait, dernièrement, un imprimé odieux dont la gravure représente un officier furibond donnant un formidable coup de poing dans la figure d'un tourlourou.

C'était un « appel aux travailleurs », et on demandait aux « camarades » leur concours pour la préparation d'une « manifestation grandiose en vue d'obtenir la suppression des Conseils de guerre ».

Comme si les machines à condamner devant lesquels défilent chaque jour des centaines de pauvres diables sans pouvoir dire un mot pour leur défense, comme si les tribunaux civils si durs et si expéditifs pour les ouvriers, pouvaient être un jour une garantie pour les pioupious quand on les joindra à la queue de ces défilés de victimes marquées pour la condamnation fatale, aveugle, inexorable.

Non, ce n'est pas le sort du soldat délinquant qui préoccupe les auteurs de cette « manifestation grandiose » projetée ; c'est l'armée, c'est la discipline qu'ils visent.

Et leur manifestation consisterait à acheter des cartes illustrées où s'étale un dessin contre les chefs, — et dont on indique le prix avec l'adresse de la Ligue qui édite ce papier, — et à les envoyer, le 12 janvier prochain, au ministre de la guerre, « *en profitant de la franchise postale qui est accordée par la loi avec tous les ministres.* »

Quel coup que ces centaines de mille de cartes envahissant le même jour, à la même heure, les bureaux du ministre !

Voilà à quoi on excite les « travailleurs ».

Et ce qui est plus fort c'est que cet « appel aux travailleurs » est adressé par la poste à tous les syndicats, comme syndicats, et non à des particuliers ou à des groupements politiques.

C'est par la *voie professionnelle* que les sans-patrie font parvenir leur ignoble papier aux ouvriers.

Nous avons des bandes sous les yeux :

« Syndicat de filature », tel nom, telle rue, telle ville. Voilà ce que porte l'adresse.

N'y a-t-il pas là une violation de la loi de 1884 ?

Mais les parquets ne se préoccupent pas de telles vétilles. Ils sont bien trop absorbés par la surveillance des sœurs gardes-malades, des frères laïcisés et des couvents abandonnés.

Ce n'est là, en somme, qu'un détail de la lutte criminelle entreprise contre l'armée, dernier rempart de la patrie.

L'ensemble des moyens employés est formidable, et le ministère Combes laisse faire. Que dis-je ? Il encourage, il protège, il excite les meneurs.

Et la majorité des délégués sénatoriaux du Nord, de ce département frontière où l'amour de la patrie fait battre tant de nobles cœurs, les électeurs de dimanche prochain voteraient pour un Tribourdaux, champion et protégé d'un tel ministère ?

Non, ce n'est pas possible. Ce serait une trahison par complicité.

DEM.

ROUBAIX

EN DEUX ANNÉES...

Il y aura, le 26 janvier prochain, deux années que M. Eugène Motte a été élu maire de Roubaix.

Les collectivistes, battus sur la question de l'octroi par la minorité républicaine, étaient partis en claquant les portes de la mairie.

C'était pour eux une excellente excuse de se dérober à la lourde responsabilité des finances de la ville compromises et du déficit qu'ils laissaient dans la caisse municipale.

Ce résultat déplorable de dix années d'administration socialiste imprévoyante, pendant lesquelles cependant, il y eut des plus-values énormes dans les prévisions de recettes, avaient ouvert les yeux des électeurs.

La campagne énergique de M. Eugène Motte et des amis à propos de la question des tramways et de l'octroi, avait ému l'opinion publique.

Aussi, le 19 janvier 1902, le corps électoral nommait une majorité républicaine et celle-ci choisissait l'administration municipale qui qui est actuellement à la mairie.

Dans quatre mois, nous allons avoir des élections municipales.

Il paraît, dès maintenant, intéressant de mettre en évidence, l'œuvre remarquable accomplie par l'administration pendant ces deux années, car la succession des socialistes était lourde.

On aurait pu supposer que M. Eugène Motte allait simplement s'appliquer à réparer les conséquences funestes pour la ville, des sottises commises par ses prédécesseurs.

Il aurait pu s'en tenir à réformer le « sale ouvrage » de l'administration précédente.

C'était déjà un joli programme. Mais c'était un programme négatif.

Et la majorité républicaine du Conseil a fait mieux. Elle a à son actif tout un ensemble de réformes et de créations que nous allons passer en revue.

Un programme

Elu maire, M. Eugène Motte remerciait ses amis de l'*honneur* et du *fardeau* qu'ils lui octroyaient à nouveau.

Il acceptait de présider à la « mise en marche » et il faisait cette déclaration qui était un programme excellent :

Notre administration sera tutélaire à l'industrie et au travail, dévouée aux œuvres d'assistance, avide de répandre l'enseignement primaire et professionnel, rayonnante d'esprit de liberté, ne connaissant pas d'adversaires, encore moins d'ennemis ; en un mot *réparatrice* et *réconfortante*. Nous concerterons nos efforts pour que Roubaix poursuive sa belle carrière et nous comptons même, sur le terrain municipal, où nous nous efforcerons de faire le minimum de politique, rallier la minorité.

Tel est notre programme.

Nous verrons comment M. Eug. Motte l'a accomplie et bien au-delà.

JEHAN DES VIGNES.

Les Rues de Roubaix

La rue de la Guinguette a 330 mètres de long et 8 mètres de large, entre la rue de Tourcoing et la rue de France. Elle appartient au canton Nord, dépend de la paroisse Saint-Joseph et du commissariat de police de la rue Voltaire.

Elle comptait, en 1896, 1022 habitants, et 836, en 1901, avec 203 maisons.

Ses électeurs votent au bureau de la rue du boulevard d'Hallain.

⁂

Cette rue a tiré son nom d'un estaminet qui porte pour enseigne « A la Guinguette » et qui existe encore aujourd'hui.

JEHAN DES VIGNES

Musée commercial, industriel et agricole de Jassy (Roumanie). — Le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Jassy (Roumanie) fait savoir que cette Compagnie vient de créer un musée commercial, industriel et agricole, dans lequel se trouveront réunis les échantillons de tout ce que produit la Roumanie.

Ces échantillons seront accompagnés de renseignements sur la quantité de la production, le prix de l'offre, les conditions et les lieux de livraison, ainsi que toutes autres informations demandées par les acheteurs.

Les échantillons des produits de l'industrie roubaisienne peuvent y être admis sans frais.

Le bureau de ce musée est, de plus, à la disposition de tous ceux qui désirent être renseignés sur le commerce et les commerçants roumains.

La fanfare catholique « La Liberté » a fêté lundi soir, dans une salle du patronage Saint-Michel, rue d'Alsace, la Sainte-Cécile, par un banquet très animé.

La vie religieuse en 1903. — *Paroisse Sainte-Elisabeth.* — Il y a eu, en 1903, dans cette paroisse : 452 baptêmes, 313 enterrements, 105 mariages et 52,000 communions.

Paroisse du Sacré-Cœur. — 363 baptêmes, 216 enterrements, 101 mariages, et 56,000 communions.

Paroisse Saint-Joseph. — 365 baptêmes, 113 enterrements, 127 mariages, et 39,200 communions.

Œuvre de la « Bouchée de Pain ». — Semaine du 28 décembre 1903 au 3 janvier 1904. — Nombre de portions distribuées : grandes personnes, 1896 ; enfants, 1040. Total, 2936.

Mort subite. — Lundi vers midi, en rentrant de son travail, un maître valet, Joseph Deprince, 70 ans, demeurant rue de l'Industrie, 21, s'était senti indisposé. Quand sa femme revint de lui avoir été chercher un cordial, elle le trouva sans connaissance. Tous les soins qui lui furent prodigués restèrent inutiles, il était mort.

Un pioupiou pas veinard, c'est Henri Béghin, soldat au 94e de ligne, à Bar-le-Duc, qui, dimanche, a perdu son portemonnaie contenant 28 à 30 francs et des clefs de montre et de valise. Qui l'a trouvé ?

Les accidents de travail. — Un rattacheur, Léon Catoire, 26 ans, demeurant rue Jacquard, de chez MM. Motte, rue des Longues-Haies, blessé à la main gauche, 10 jours de repos.

— Un domestique, Isidore Prez, 55 ans, demeurant à Bailleul, de chez MM. Vernier, rue du Pays, blessé à la main droite, 10 jours de repos.

— Chez MM. Hannart frères, rue de l'Espérance, un conducteur, Alphonse Vermeulen, 48 ans, rue Vaucanson, blessé au côté gauche, 10 jours de repos.

— Un dauber, Jean Planquelle, 32 ans, rue Saint-Laurent, du peignage de la rue du Collège, blessé à la main gauche, 10 jours de repos.

— Un tailleur, Louis Cheval, 47 ans, rue de la Balance, de chez M. Franchomme, place Chaptal, blessé aux reins, 15 jours de repos.

— Un maçon, César Hailliez, 36 ans, rue Victor-Hugo, de chez MM. Dhalluie et Bayart, rue du Moulin, blessé à la poitrine, un mois de repos.

— Un manœuvre, Auguste Maes, 40 ans, rue de Tourcoing, cour Jonville, de chez M. Napoléon Martin, même rue, blessé à l'épaule droite et la joue gauche, 20 jours de repos.

Les écumeurs de la rue. — *Un vol de canards au Parc de Barbieux.* — Dix canards, appartenant à M. Eugène Vendamme, jardinier-chef de la villa, et qui se trouvaient dans un étang, au Parc de Barbieux ont été dérobés.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX
5, rue du Chateau, 5

Séances des 2 et 3 janvier

CAISSE CENTRALE ET SUCCURSALES		VERSEMENTS			REMBOURSts	
		Nombre	Nouv. livrets	Sommes	Nombre	Sommes
Roubaix	Samedi	84	6	9.849	15	7.716 98
	Dimanche	270	46	34.436	120	99.686 99
Lannoy		25	7	7.347	52	6.614 08
Croix		8	»	785	6	3.737 58
Wattrelos		18	5	5.560	17	597 36
Ascq		2	»	380	5	3.338 74
Totaux		402	[illegible]	51.457	219	54.339 56

Les opérations du mois de janvier sont suivies :

A Roubaix, par MM. L. Mulliez-Delattre, Alexandre Catoeaux, Pierre Duhamel, A. Lepoutre-Six, Victor Couvreur, Henri Pollet, directeurs. — A Lannoy, par M. J.-B. Toulemonde. — A Croix, par MM A. Couturier, Louis Leuers — A Wattrelos, par MM. J.-B. Quesnoy, Louis Bouscart — A Ascq, par MM. Ch. Selosse, Paul Sainléger

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre ° page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

Etat-civil de Roubaix

Dragées et Boites pour BAPTEMES
5, rue de Fives, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

du 4 janvier

Naissances. — Virginie Waroquier, rue de Bouvines, cour Fontier, 67. — Paul Waroquier idem. — Robert Capart, boulevard de Reims, 58. — Charles Lotienne, rue Bonbenton, cour Vanbeiden, 7. — Marie Derycker, rue Blanchemaille. — Marie Vancomarbecke, Grande-Rue, 307. — Aldegonda Decancq, rue Sainte-Elisabeth, 10. — Joseph Caleboul, rue de la Guinguette, cour Mulliez, 4. — Emile Watine, rue des Anges, 19. — Robert Verbelle, rue du Fontenoy, 83.

Mariage. — Henri Deschamps, 27 ans, apprêteur, et Marie Schalkene, 25 an., laveuse, rue de l'Ermitage, cour Billot, 20.

Décès. — Berthe Bosquette, 1 an, rue Sainte-Elisabeth, cour Desrumaux, 2. — Salaberge Leclercq, 67 ans, r. Bully-Grenay, 13. — Joséphine Spacy, 64 ans, rue de Lille, 69. — Suzanne Jean, 11 mois, rue du Duc, cour Tettelin, 9. — Arthur Vantieghem, 7 heures, rue des Longues-Haies, cour Vroman, 21. — Pierre Beanmann, 10 mois, rue des Fossés, 17. — Hélène Fourlinnie, 58 ans, Boulevard de Strasbourg, 69. — Auguste Bugnicourt, 67 ans, rue du Pont-de-Roubaix, 52. — Lucie Noseda, 64 ans, rue Saint-Jean. — Joseph Deprince, 70 ans, rue de l'Industrie, 21. — Emile Opsomer, 45 ans, rue des Vosges, 22. — Jean Deprez, 46 ans, rue Blanchemaille. — Coralie Moutoneler, 45 ans, rue de la Perche, 8.

LUMINOL Savon pour les laines, le linge, les flanelles et le ménage.

WATTRELOS

Les membres du « Cercle d'études St-Maclou » sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le mercredi 6 courant, à huit heures du soir, au local habituel.

Accident de travail. — Un portier, Auguste Laine, 51 ans, rue Faidherbe, de chez M. Amédée Prouvost, rue du Collège, à Roubaix, blessé à la jambe, 10 jours de repos.

WATTRELOS. — Naissances du 3 janvier. — Lucien Halleumieux, Petit-Paris. — Marcelle T'Kindt, rue Leclercq, 27. — Madeleine Kesteloot, Petit Tournay. — Marie Dedriever, rue Faidherbe. — Suzanne Tesse, rue Négrier prolongée. — Jeanne Renard, contour St-Joseph. — Philomène Gossart, rue Faidherbe, 5. — Marie Dutrieux, rue Neuve. — Suzanne Dutboit, Laboureur. — Edmond Beulens, rue de Tourcoing. — Georges Duhamel, Nouveau-Monde. — Clémence Bousquart, rue d'Oran prolongée, 9. — Fernand Vlaminck, rue de Roubaix prolongée. — Julien Deweerd, Tonquet.

Décès. — Marie Gobert, 57 ans 9 mois, ménagère, rue du Trou-de-Fenan. — Madeleine Debonnet, 11 jours, Beaulieu.

WASQUEHAL. — Naissance du 3 janvier. — Henri Chann, rue Sadi-Carnot.

ASCQ. — Naissance du 2 janvier. — Julie Verdière, rue Thiers.

BAISIEUX. — Décès du 2 janvier. — Charles Louis Pollet, 80 ans, rentier, au Grand-Baisieux.

LYS. — Mariage du 2 janvier. — Désiré Lefebvre, 25 ans, marchand de journaux, à Lannoy, et Victorine Demilliescamps, 24 ans, journalière, à Lys.

HEM. — Naissances du 2 janvier. — Sévère Pipart, au Petit-Lannoy. — Albert Benami, au Civron.

PRINCESSE MAKOKO *Savon Victor Vaissier Nouveau parfum*

TOURCOING

LE DRAME DE L'HOPITAL

Le Parquet de Lille,

représenté par MM. Davaine, juge d'instruction, Castiaux, médecin légiste, et Flahaut, greffier, est arrivé à Tourcoing lundi, par le train de 1 h. 54.

Les magistrats, accompagnés d'Alphonse Feys, qu'ils avaient fait extraire de la prison municipale, se sont rendus au commissariat du 2e arrondissement.

Interrogatoire du meurtrier

Là le meurtrier fut interrogé par M. Davaine, tandis, qu'à la morgue, M. le docteur Castiaux faisait l'autopsie du cadavre de Sylvia Vanspeybrouck.

L'assassin s'est montré froidement insouciant. Il a fallu que le juge insista fort longuement pour en obtenir une insignifiante expression de regret.

Plusieurs témoins ont été entendus et, entre autres, la mère de Feys et son beau-frère.

La préméditation est établie par le témoignage de M. Bourgois, tenancier du *Petit-Lillois*, angle des rues de la Malsence et du Bue. Les époux Feys sont venus se fixer chez lui le 28 octobre dernier.

Le 18 décembre, le mari fit une scène à sa femme si violente que le cabaretier le mit à la porte. En partant il dit « j'ai 25 francs ; j'en boirai (!!) 24 et le dernier sera employé à acheter un couteau pour couper le cou à ma femme ; elle ira au Pont-de-Neuville (cimetière) et moi à l'échafaud ».

Feys ne veut donner aucun détail sur son emploi du temps avant le drame. La provenance du couteau qui porte écrits sur le manche les mots : « Meta, abattoir de Lille » n'a pu non plus être connue.

Les antécédents d'Alphonse Feys sont des plus mauvais : il a passé deux fois devant un Conseil de guerre pour vol, a été condamné pour agression, coups et vols depuis qu'il a quitté le bataillon de discipline.

L'autopsie

Sa femme, au contraire, avait une conduite régulière et était très courageuse.

M. le docteur Castiaux qui a fait l'autopsie de son cadavre a constaté que le coup de couteau avait tranché l'aorte et percé le foie. La masse sanguine en peu de temps s'était épanchée autour des viscères, d'où la mort presque foudroyante de la victime.

Le juge d'instruction et le médecin légiste sont retournés à Lille par le train de 6 h. 39.

A mort ! à mort !

M. Davaine avait fait conduire, vers 4 h. 1/4, le meurtrier à la gare sous bonne escorte. De même qu'à sa sortie de la prison municipale, à 2 heures, une foule de plus de cinq cents personnes l'a accompagné jusque dans la salle des Pas-Perdus criant : « A mort ! à mort ! »

Il a été expédié à Lille par le train de 4 h. 58.

L'arrivée à Lille

Feys est descendu du train vers 5 h. 20, accompagné de trois gendarmes.

De nombreux Tourquennois arrivant en même temps se mirent à crier : A mort ! Tuez-le !

Les nombreuses personnes sur le quai, vite renseignées sur la cause de la manifestation, firent chorus.

Ce n'est qu'à grand peine, que les trois gendarmes, secondés par deux agents de Lille en bourgeois, purent sortir de la gare, par un couloir détourné.

Des cris « A mort » continuaient, et rassemblement se forma place de la Gare.

Les gendarmes prirent, avec leur prisonnier, le pas gymnastique toujours suivis de nombreux curieux.

Nous avons pu voir le meurtrier au moment où il entrait à la maison d'arrêt.

Paraissant plus âgé que 37 ans. Il semblait impressionné de l'émotion produite par son crime. Il était tout couvert de sueur.

Ouverture de la nouvelle gare aux marchandises. — Les employés de la petite vitesse ont été sur les dents dimanche ; ils ont dû transporter tout le matériel de leurs bureaux et services dans les locaux spacieux et commodes de la nouvelle gare.

Six grands quais couverts de 80 à 100 mètres de longueur chacun permettent les embarquements. Une route large et empierrée rend l'accès facile aux véhicules et aux piétons.

Une estacade de près de 300 mètres sillonnée par une double voie, et garnie de 72 trémies, a été aménagée pour le déchargement des wagons de houille, qui peut s'opérer maintenant d'une façon, pour ainsi dire, automatique.

Le quai de la douane est précédé d'un corps de garde, construit d'après les prescriptions de l'hygiène la mieux comprise. Les douaniers y ont pris le service dimanche à minuit. A la même heure, les services commençaient également sur les divers quais, où les trains de marchandises ne tardaient pas à arriver.

L'accès de la nouvelle gare aux marchandises n'était pas facile hier : il fallait exhiber pour entrer une lettre de voiture justifiant de l'utilité de la visite. On a voulu par là éviter l'encombrement par les curieux qui, désappointés ont séjourné dans le voisinage pendant une bonne partie de la journée.

L'éclairage des quais et magasins a été assuré par l'usine d'électricité placée à l'entrée, en face de la rue Winoc-Chocqueel.

Ce premier jour de fonctionnement des services de la petite vitesse n'a été marqué par aucun accroc, ce qui prouve que dans l'installation tout a été prévu.

Il y a bien un petit côté par lequel la critique peut faire valoir ses droits. La palissade qui entoure la gare aux marchandises, de la rue Winoc-Chocqueel à la route de Mont-à-Leux, est très proche de la frontière et elle n'a pas deux mètres de hauteur.

Les fraudeurs et rôdeurs de frontière auront donc la partie belle pour échapper aux recherches en escaladant cette palissade et en se faufilant dans les longues théories de wagons ou dans les magasins.

On dit bien que cette clôture est provisoire mais, comme rien n'a tant de durée que ce qui est provisoire, nous avons cru utile de signaler ce petit défaut d'une installation dont notre ville, largement, profitera.

Deux déraillements peu graves se sont produits, lundi matin, en deçà du pont viaduc de la rue de Roubaix presque à l'entrée de la gare.

A 7 h. 10, le train de marchandises 7042 venant de Roubaix a sauté hors des rails. Une demi heure suffit pour le remettre sur la voie.

Un peu plus tard sur la même voie, le train de marchandises 8705 se dirigeant vers Menin eut un wagon qui dérailla.

Le service n'a pas eu à souffrir de ces accidents purement matériels.

L'importation de la librairie étrangère. — Pendant l'année 1903 est entré en France par la gare de Tourcoing : Livres en langues mortes, 22.853 k. — Livres en langue française, 28.966 k. — Musique imprimée, 10.475 k. — Chromolithographies, 28.987 k. — Livres de bibliothèques particulières, 5.140 k. — Imprimés avec blancs à remplir, 17.757 k. — Journaux français-flamands, 14.500 k. — Clichés en cuivre, 6430 k. — Au total, 135127 k. d'articles de librairie étrangère.

La diminution des importations sur 1902 est 21.598 k.

Le passage des pigeons à la gare. — Les Belges nous ont envoyé pour les concours, les tirs, l'alimentation, etc., 1.064.531 pigeons au cours de l'année 1903.

La statistique accuse : Pour les concours, 886.085 pigeons ; pour les tirs, 127.070 ; pour l'alimentation, 41.085 ; pour l'acclimatation, 134 ; pour la reproduction, 237.

Distinction honorifique. — Nous apprenons que M. Clément Gondrand, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand vient d'être nommé commandeur de la Couronne d'Italie.

Cette distinction honore M. Cl. Gondrand qui, depuis longtemps, ainsi que son frère François Gondrand, président de la Chambre de Commerce française à Milan, travaille à l'union de la France et de l'Italie, au point de vue notamment des intérêts commerciaux.

Accidents de travail — Pierre Destailleur, 40 ans, rue d'Algar, 38, a fait une chute en portant une pièce de tissu et s'est luxé l'épaule gauche. Docteur Bourgois ; repos de 6 semaines.

— Philippe Caen, 25 ans, surveillant de filature, rue de Bouvines, est tombé d'une échelle en gravissant un palier de transmission. Il souffre de diverses contusions et d'une fracture de l'index gauche. Docteur Defossez ; repos de 15 jours.

— Victor Fontaine, 45 ans, graisseur, rue Achille Testelin, 103, index droit écrasé entre un arbre de transmission et un coussinet. Docteur Leduc ; 15 jours de repos.

Ivresse et rebellion — Flaurisse Dupont, 26 ans, peintre, rue de Moulin-Fagot, cour Parent, a été arrêté pour ivresse, outrages et rebellion envers les agents.

Etat-civil de Tourcoing

Du 4 Janvier

Naissances. — Delepianque Noémie, rue du Prince, 49. — Desobry, rue de Gand, 600. — Calleweirdt Jules, rue du Tilleul. — Delecluse Girard, rue du Japon, 21. — Vanlède Julian, rue Nationale, 122. — Voreux Julien, rue de Chantilly, 36. — Neirinck Emile, rue de Lille, 20. — Mathoe Albert, rue Nationale, 128. — Cattelain Suzanne, rue du Moulin, 95

Décès. — Barbet Jules, 59 ans, rue du Tonquet, 20. — Terryn Maria, 24 ans, rue du Moulin Fagot, 86. — Leruste Alfred, 4 mois, rue d'Anvers, 83. — J.-B. Colpain, 71 ans, rue de la Cloche, 12. — Vantomme Marie, rue Nationale, 122. — Delnatte Sophie, 70 ans, r. d'Iéna. — Grimonprez Ernest, 3 mois, et J.-B. Seynave, 76 ans, rue Nationale, 122. — Lecompte Achille, 54 ans, rue Colbert, 4.

BOURSE DE TOURCOING
Basée sur la moyenne de prix pratiqués à la Corbeille

Tourcoing, 4 janvier.

MOIS	COTE précédte	COTE 11 h. 1/2 Roubaix	COTE 4 h. 1/4 Tourc.	OFFRES Acheteurs	OFFRES Vendeurs
Janv	5 10	5 10	—	—	—
Févr	5 07 1/2	5 07 1/2	—	—	—
Mars	5 07 1/2	5 07 1/2	—	—	—
Avril	5 07 1/2	5 07 1/2	5 10	5 07 1/2	—
Mai	5 07 1/2	5 07 1/2	5 10	5 07 1/2	—
Juin	5 07 1/2	5 07 1/2	5 07 1/2	—	—
Juill.	5 07 1/2	5 07 1/2	5 10	5 10	—
Août	5 07 1/2	5 10	5 10	—	—
Sept.	5 07 1/2	5 07 1/2	5 10	—	5 12 1/2
Octo.	5 07 1/2	5 07 1/2	5 10	—	5 12 1/2
Nov.	5 07 1/2	5 07 1/2	—	—	—
Déc.	—	5 07 1/2	—	—	—

Ventes.... 55.000 k.

— Affaires traitées à la Corbeille :

Matin. — 5.000 k. à 5,07 1/2 juin. — 5.000 k. à 5,07 1/2 juillet. — 10.000 k. à 5,10 aout. — 5.000 k. à 5,07 1/2 septembre. — 5.000 k. 5,07 1/2 octobre.

Total : 30.000 k.

Soir. — 5.000 k. à 5,10 avril. — 5.000 k. à 5,10 mai. — 5.000 k. à 5,10 juillet. — 5.000 k. à 5,10 septembre. — 5.000 k. à 5,10 octobre.

Total : 25.000 k.

Résultat du mois : 1.955.000 k.

Stock en filière au 31 décembre, 255.000 k., contre 275.000 k. au 30 novembre ; diminution 20.000 k.

Total de l'année : 17.160.000 k.

MOUVAUX

Don au Bureau de Bienfaisance. — Une personne généreuse a envoyé une somme de 50 fr. pour les pauvres du Bureau de bienfaisance.

LINSELLES

Trouvaille. — M. Leroy-Delmotte, cultivateur à La Vallée, a trouvé, lundi matin, en face de sa ferme, une balle de lin de 100 kilogs.

LINSELLES. — Naissance du 4 janvier : Ivonne Debo, Vignette.

HALLUIN. — Du 4 janvier. — Naissances. — Crombez Irma, rue du Château.

Mariages. — Verbas Gustave-Henri 21 ans, tisserand et Crype Pauline, 21 ans, ouvrière de filature.

Décès. — Feavarque Adrienne, 5 mois, le Ham.

Meurtre à Quarouble

Un meurtre a été commis, pendant la nuit de samedi à dimanche, sur le territoire de Quarouble, à l'endroit désigné sous le nom de Chapelle Richard.

Les circonstances en sont restées assez obscures, malgré l'arrestation de l'assassin.

La victime est un sieur Gaillet, 36 ans, né à Villers-Outréaux, connu comme fraudeur, ayant il y a quelque temps habité Quarouble non loin de chez François Aiglave, l'auteur du crime. Celui-ci est âgé de 66 ans, est marié, à quatre enfants, qu'il a abandonnés ainsi que sa femme, il est bûcheron, mais surtout fraudeur.

Samedi soir, le soldat Noirbent, du 147e, passant sur la route, entendit deux coups de fusil et, un peu plus loin, se heurta au cadavre de Gaillet. Le maire, le garde-champêtre, un docteur furent prévenus aussitôt, mais ils ne purent que constater la mort et faire transporter le corps dans une salle de la maison commune.

La gendarmerie de Blanc-Misseron commença son enquête le soir même et mit en état d'arrestation le sieur Aiglave, dès les premiers renseignements recueillis.

Aiglave raconta que, vers huit heures, il avait rencontré Gaillet à peu de distance de son habitation et que, ne le connaissant pas, il l'avait interpellé. Pour toute réponse, il aurait reçu deux coups de bâton ; il serait alors rentré chez lui, aurait décroché un fusil et en aurait fait usage, après avoir revu une seconde fois l'individu au sortir d'un estaminet. Puis il aurait regagné sa demeure.

Aiglave fit également ces déclarations au parquet de Valenciennes descendu à Quarouble dans la matinée du lendemain.

Il a été conduit, l'après-midi, à la maison d'arrêt de Valenciennes.

D'autre part, on dit qu'Aiglave aurait cherché lui-même querelle à sa victime, et que Gaillet aurait reçu un premier coup de fusil, serait rentré à l'estaminet Ducoron et aurait été tué en s'en retournant.

L'autopsie de Gaillet a été faite. Le corps était criblé de grains de plomb ; quelques-uns avaient atteint le cœur et la mort avait été instantanée.

FEUILLETON N° 28

L'ORGUEIL D'UNE MÈRE

Par Paul DE GARROS

Et cette évocation de la patrie de Guillaume Tell au milieu du Morvan donnait une note sinon discordante, du moins étrange et un peu prétentieuse.

La chambre qu'occupait Jeanne était à droite au premier étage, immédiatement après celle de Mme Maupas, et s'ouvrait, comme cette dernière, sur le balcon.

A la suite, il y avait encore une grande pièce qui servait de débarras et où la jeune fille logeait ses serins depuis l'hiver.

Une porte-fenêtre permettait également de passer de cette pièce sur le balcon et de descendre de là directement dans le jardin ; car le fameux balcon, comme celui de tout chalet qui se respecte, était muni, vers l'une de ses extrémités, d'un escalier extérieur, sans préjudice, bien entendu, de l'escalier intérieur de l'habitation.

De cette porte-fenêtre, on avait une assez jolie vue : le regard s'étendait sur une partie de la forêt, après s'être arrêté d'abord sur un vieux pan de mur situé à une cinquantaine de mètres de la maison, dans un fouillis de ronces et d'arbustes et qui, placé là comme dans un décor d'opéra, complétait le paysage d'une façon fort pittoresque.

Ce débris de muraille tapissé de lierre qu'on distinguait mal de loin était, en réalité, le dernier tronçon resté debout d'une des nombreuses tours qui formaient jadis l'enceinte d'un château féodal, dont la Jarrie était une dépendance.

Au ras de terre, un trou d'un mètre carré résultant d'un éboulement sans doute, donnait accès dans l'intérieur de la tour ; et la voûte du premier étage étant demeurée intacte, on se trouvait, par le fait, dans une sorte de chambre, complètement à l'abri, par conséquent, comme dans une véritable maison.

Combien de fois, pendant son enfance, n'avait-on pas fait peur à Jeanne en lui parlant des drames épouvantables qui s'étaient passés autrefois entre les murs de ce caveau et en la menaçant, si elle n'était pas sage, de l'y enfermer !

Le trou des oubliettes s'ouvrait là, lui disait-on, au temps des guerres du moyen-âge. Des chauves-souris et des vampires en sortaient pour sucer le sang des enfants méchants.

Mais Jeanne, lorsqu'elle n'avait plus cru à toutes ces sornettes, avait, un jour, bravement exploré, toute seule, les fameuses oubliettes et, à la place des ossements des victimes, elle n'avait trouvé que des bouteilles cassées.

Ainsi s'évanouissent les légendes.

Maintenant, la jeune fille ne considérait plus ces ruines avec effroi, mais elle en faisait quelquefois le but de ses rêveries.

Là finissait le petit parc qui entourait La Jarrie et commençait la forêt.

Une simple haie, souvent par une palissade en mauvais état, séparait l'une de l'autre ; et c'était pour l'espiègle fillette une vraie joie de s'aventurer en dehors du domaine permis à ses promenades, dans l'inconnu des ronces et des fourrés d'épines.

L'enchevêtrement des lianes rendait assez difficile l'accès de la tour ; mais c'était à ses yeux romanesques un charme de plus.

Et le jour où elle crut de son devoir d'agir en faveur d'un malheureux qui lui avait rendu service, elle songea tout de suite, pour la réalisation de ses projets, à choisir ce lieu désert, à cause justement de son inaccessibilité...

Six jours s'étaient écoulés depuis la tentative d'assassinat commise sur Bernard ; et si déjà le blessé commençait à aller mieux, la justice, par contre, n'était pas encore parvenue à lever le plus petit coin du voile qui recouvrait la mystérieux attentat.

Ne possédant aucune autre piste, les magistrats, — Gérald du Chesney le premier, car c'était lui qui avait été chargé de l'enquête avec le juge d'instruction, — s'entêtaient à considérer comme coupable le vagabond suspect signalé par le maire de la frontière lorraine.

Les recherches furent donc dirigées dans ce sens.

Mais alors que, auparavant, on avait relevé presque jour par jour le chemin parcouru par le prétendu espion, on avait, depuis le matin du crime, perdu absolument sa trace.

Cette circonstance, d'ailleurs, ne faisait que corroborer les soupçons.

Evidemment, s'il n'eût rien eu à se reprocher, le voyageur aurait continué tranquillement sa route comme précédemment, couchant dans les fermes, s'arrêtant dans les bourgades et les villes, pour demander l'aumône.

Puisqu'il était devenu invisible, c'est qu'il était certainement coupable.

Mais, enfin, un homme ne s'éclipse pas comme un moucheron.

A moins d'avoir reçu le vivre et le couvert chez un habitant de la contrée qui se serait fait ainsi son complice, — chose peu vraisemblable, attendu que le vagabond était étranger au pays, — il serait forcé, un jour ou l'autre, de se montrer.

Rester caché dans la forêt, à l'abri d'une hutte de charbonnier, cela pouvait se faire deux ou trois jours, mais pas plus.

Manger est la première nécessité.

Or, les forêts de France n'offrent, au point de vue alimentaire, que des ressources tout à fait insuffisantes

Donc, si cette hypothèse était exacte, le mendiant serait obligé, de même que la faim fait sortir le loup du bois, de reprendre, à bref délai, ses relations avec le monde civilisé.

A ce moment-là, on l'arrêterait.

Néanmoins et en attendant, le parquet se montrait très énervé de sa déconvenue ; tout particulièrement Gérald qui avait mis son amour-propre à conduire l'affaire rapidement et sûrement.

Pendant ce temps, Jeanne, tour à tour, sombre, inquiète, abattue ou exaltée, endurait la plus affreux des supplices.

Et pour un observateur superficiel ce n'était pas un mince sujet d'étonnement que de voir cette tristesse de la jeune fille coïncidant avec la mauvaise humeur de dame Justice.

Défions-nous des apparences !

Pauvre Jeannette ! Comme on l'eût plainte au lieu de s'étonner, si on eût pu lire au fond de son âme !

Ah ! ce qui la torturait, elle, ce n'était pas une déception d'amour-propre, mais bien le plus terrible secret dont un cœur de jeune fille se soit jamais fait volontairement le dépositaire — un secret qui la rongeait, qui la condamnait, sans trêve, sans une minute de répit, à de mortelles angoisses !

... Six jours, donc, s'étaient écoulés depuis l'attentat commis contre Bernard, et, depuis ce temps, la jeune fille n'avait pas goûté un instant de repos.

— Mais qu'as-tu, ma chère enfant, interrogeait à toute heure Mme Maupas. Tu es pâle ! Tu maigris ! Un tremblement nerveux t'agite sans cesse !

— Je ne sais pas, je ne ressens aucun malaise particulier, répondit Jeanne en rougissant.

Ce qu'elle avait ! Elle fût morte plutôt que de le dire.

C'était son secret ; il ne lui appartenait pas de le livrer.

Le soir de ce sixième jour, les deux femmes se retirèrent, comme d'habitude, dans leur chambre, vers neuf heures.

Mais Jeanne ne se coucha pas. Elle s'installa près du feu avec un livre et attendit que Mme Maupas fut endormie.

Lorsque, l'oreille collée à la serrure, elle perçut le bruit régulier de la respiration lui indiquant que la vieille dame était plongée dans un profond sommeil, elle jeta une mante sur ses épaules, se munit d'une boîte d'allumettes et d'une lanterne, et après avoir pris un panier caché dans le bas d'un placard, elle ouvrit doucement la porte qui faisait communiquer sa chambre avec la pièce de débarras.

Alors, marchant sur la pointe des pieds, elle traversa cette pièce, ouvrit la porte vitrée qui donnait sur le balcon et descendit dans le jardin par l'escalier extérieur.

A voir les précautions que prenait la jeune fille, on eût dit une vieille conspiratrice.

Il est vrai qu'elle accomplissait ce pèlerinage pour la sixième fois : c'était presque une habitude.

Parvenue au bas de l'escalier, elle hésita une minute, tant la nuit était noire autour d'elle.

(A suivre)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
PUR CACAO ET SUCRE
Fabriqué par les P.P. TRAPPISTES, d'Aiguebelle (Drôme)
Dépôt : J. GIRAUD, 74, Rue Nationale, LILLE